

Assemblée Générale

Samedi 13 mai 2023



Rapport Moral Année 2022

76, rue Saint Nicolas - 91 940 GOMETZ LE CHÂTEL – contact@mjcgomezlechatel.com

Affiliée à : "Les MJC en Île-de-France - Fédération Régionale"

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – déclarée le 13-07-15

Code APE : 9329 Z – Siret : 822 527 461 00013

Agrément Jeunesse et Education Populaire 9118-JEP-429

Agrément Espace de Vie Sociale - CAF

SELON SES STATUTS ET SES VALEURS :

« En tant qu'acteur de l'animation du territoire, la MJC base son action sur le principe inconditionnel de l'accueil pour tous, le respect d'autrui, la laïcité, la justice sociale, la solidarité, le droit à la culture, le brassage social et intergénérationnel, en y incluant le développement d'espaces éducatifs. »

L'année 2022 a été pour la structure l'année d'un très grand changement.

Après 2 ans de COVID, de confinement, d'adaptation à une situation sanitaire exceptionnelle, la MJC des Fauvettes de Gometz-le-Châtel a réussi à apporter **aide et écoute** pour garder le lien avec la population. Pour cela la MJC s'est transportée hors les murs, ce qui nous a permis de créer plus de liens et de solidarité, et à inviter les jeunes à venir à la structure.

Nous pensions que les problèmes de fonctionnement étaient résolus.

Or, **en janvier 2022** la Municipalité nous a fait part de son projet de créer un Service Municipal de Jeunesse. Ils nous ont prévenus que **la Municipalité nous retirait la subvention** qui nous était allouée jusqu'en 2023 nous informant qu'elle ne pouvait pas payer 2 structures pour un même service, MJC et Service Municipal de Jeunesse.

Nous devions par la même occasion, **quitter les locaux**, que nous occupions depuis 7 ans, au 31 août 2022 pour laisser la place au Service Municipal de Jeunesse. En effet, la convention que nous avons signée avec la Mairie pour l'occupation des lieux prenait fin le 31 août 2022.

Notre directrice Mme Lawrence est partie en mars 2022 ce qui a nécessité l'embauche d'un animateur en CDD pour 6 mois (de février à juillet 2022).

Nous avons permis à notre alternant Clément SOFIA, qui était avec nous depuis 2019, de terminer sa licence en septembre 2022 et de ce fait rejoindre une autre structure pour continuer ses études.

Durant cette période nous avons pu compter sur l'aide d'une stagiaire petite enfance de septembre 2021 à avril 2022 et de deux services civiques de janvier à août 2022 ce qui nous a permis de continuer toutes les activités de la MJC (voir le Bilan des activités en annexe).

Depuis le mois de septembre, nous n'avons plus aucun professionnel et la MJC fonctionne **uniquement avec des bénévoles**.

Pour le déménagement nous avons mobilisé les bénévoles durant le mois d'août afin de quitter les lieux le 31 août 2022.

Tous ces mois de travail pour réaliser le projet social de la MJC, en tant qu'outil de l'animation du territoire, et porteur des valeurs de l'éducation populaire, ont été mis à mal par le choix de la Municipalité de créer un service municipal de jeunesse.

De ce fait, nous n'avons plus accès à l'accueil des jeunes.

Pour la MJC un vide immense s'est installé, car la jeunesse s'inscrivait au cœur d'une dynamique intergénérationnelle.

Nous pourrions toutefois, proposer au jeune public, des stages en fonction de nos projets, dans un souci de complémentarité, et faire valoir que notre projet associatif n'est pas en contradiction avec le service municipal de jeunesse.

Dès le mois de mai nous avons fait une demande d'occupation des salles à l'espace Barbara afin de pouvoir continuer nos activités. Nos demandes des nouveaux créneaux horaires ont été acceptées par la Mairie, et sont renouvelables chaque année.

En décembre 2022, nous avons également renouvelé notre demande d'agrément EVS pour 2023.

Notre dossier doit passer en commission au mois de mars. Nous espérons une réponse favorable au mois de mai.

Compte tenu des nouvelles contraintes, **le projet EVS** a été recentré sur 2 axes :

Axe I : ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE, SOCIAL ET ÉDUCATIF DE LA POPULATION LOCALE

Accueillir les nouveaux habitants, permettre la rencontre entre tous les habitants, créer du lien social, favoriser les échanges intergénérationnels et animer une structure d'échanges.

La construction d'une roulotte prenait tout son sens :

« **La Roulotte, MJC hors les murs** » – La construction d'une roulotte pour des activités “ Hors les Murs “, afin **d'être visible** par l'ensemble de la population, et affirmer le nouveau positionnement des activités de la MJC.

Axe II : MISE EN SYNERGIE D'INITIATIVES ET D'EXPÉRIMENTATIONS LOCALES

Permettre aux habitants de réaliser leurs projets d'intérêt collectif, encourager le partage de savoirs et savoir-faire, favoriser les solidarités locales, valoriser les compétences de chacun.

Nous sommes heureux d'ajouter à toutes nos activités habituelles un nouveau projet :

« **Formation aux Premiers Secours** » - Dans le cadre d'une expérimentation inédite, **la MJC en partenariat avec la Croix Rouge**, propose une Formation aux Premiers Secours aux habitants de Gometz âgés de plus de 16 ans.

Par ailleurs, nous avons obtenu un accompagnement par le DLA (dispositif local d'accompagnement) de septembre 2022 à février 2023 qui nous a permis de prendre du recul, nous recentrer sur nos deux nouveaux projets et de travailler collectivement quant à notre avenir.

Pour l'intérêt qu'ils nous ont porté, leur contribution financière, leur soutien et leur disponibilité, en ma qualité de Présidente de la MJC, je tiens à remercier chaleureusement :

- La Caisse d'Allocations Familiales
- Mme. Touati, chargée de Conseil et Développement de la CAF
- Mme. Jeanne Lescroart, chargée d'accompagnement ESS France Active Seine et Marne Essonne
- Mme. Nelly Lopez, consultante dans le cadre du DLA
- La FRMJC IDF
- L'Union Départementale des MJC de l'Essonne
- Les réseaux des MJC
- Les Bénévoles
- Les Adhérents
- Les Associations qui ont collaboré à la réalisation des différents projets proposés par la MJC
- Les Habitants de Gometz le Châtel qui nous ont soutenus pendant cette période difficile

Dans ce nouveau contexte, **la MJC aimerait continuer à construire**, avec les bénévoles, les adhérents, les partenaires, ce beau projet, de conserver le meilleur des innovations, des solidarités, de maintenir les liens et affirmer que nous...



Fauvette CRESPI

Présidente